

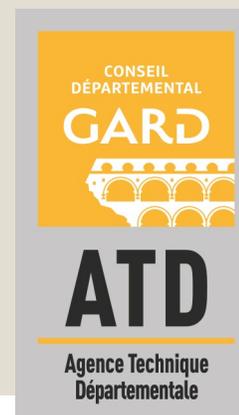
# Atelier de Territoires

13 avril 2022

*Gajan*

## S'adapter au réchauffement climatique, ici et ailleurs

### Première approche des financements



## PREAMBULE

L'activité humaine a des conséquences sur les milieux naturels et ces conséquences interagissent avec le climat. Comme nous l'avons vu par les exemples précédents, leurs choix peuvent participer à l'adaptation aux changements climatiques mais aussi à lutter contre ses effets.

Les actions pour y parvenir sont de tous ordres et touchent tous les acteurs du territoire (élus, citoyens, associatifs, économiques, ...)

Un fil conducteur toutefois les réunit :

- Engagement et mobilisation de tous
- Volonté d'autonomie et de responsabilisation
- Concertation

La bonne réalisation d'une opération nécessite la réalisation d'études préalables indispensables (audit énergétique des bâtiments, études de perméabilité, géotechniques, patrimoniale, ... pour valider les choix techniques qui sont présentés dans les dossiers de demande de subvention

Objet : Présentation de certains financements auxquels une collectivité peut prétendre en ciblant les domaines que l'on peut considérer comme ayant un fort impact sur son budget et sur le climat;  
Ainsi la liste des financements présentés ici ne sera pas exhaustive. De plus le financement des dossiers dépend des critères d'éligibilité de chacun structure. Il ne sera pas adaptable pour toutes les communes. Les dossiers doivent étudier au cas par cas.

Les milieux naturels subissent des pressions importantes dues à l'activité humaine, parmi lesquelles, l'étalement urbain, l'artificialisation des sols, la déstabilisation des écosystèmes, ....

S'adapter aux effets du changement climatique,  
c'est adapter notre territoire  
et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Par quelles actions les collectivités peuvent elles intervenir ?

En agissant :

- Sur le patrimoine et les équipements communaux
- Sur les usages

Comment?

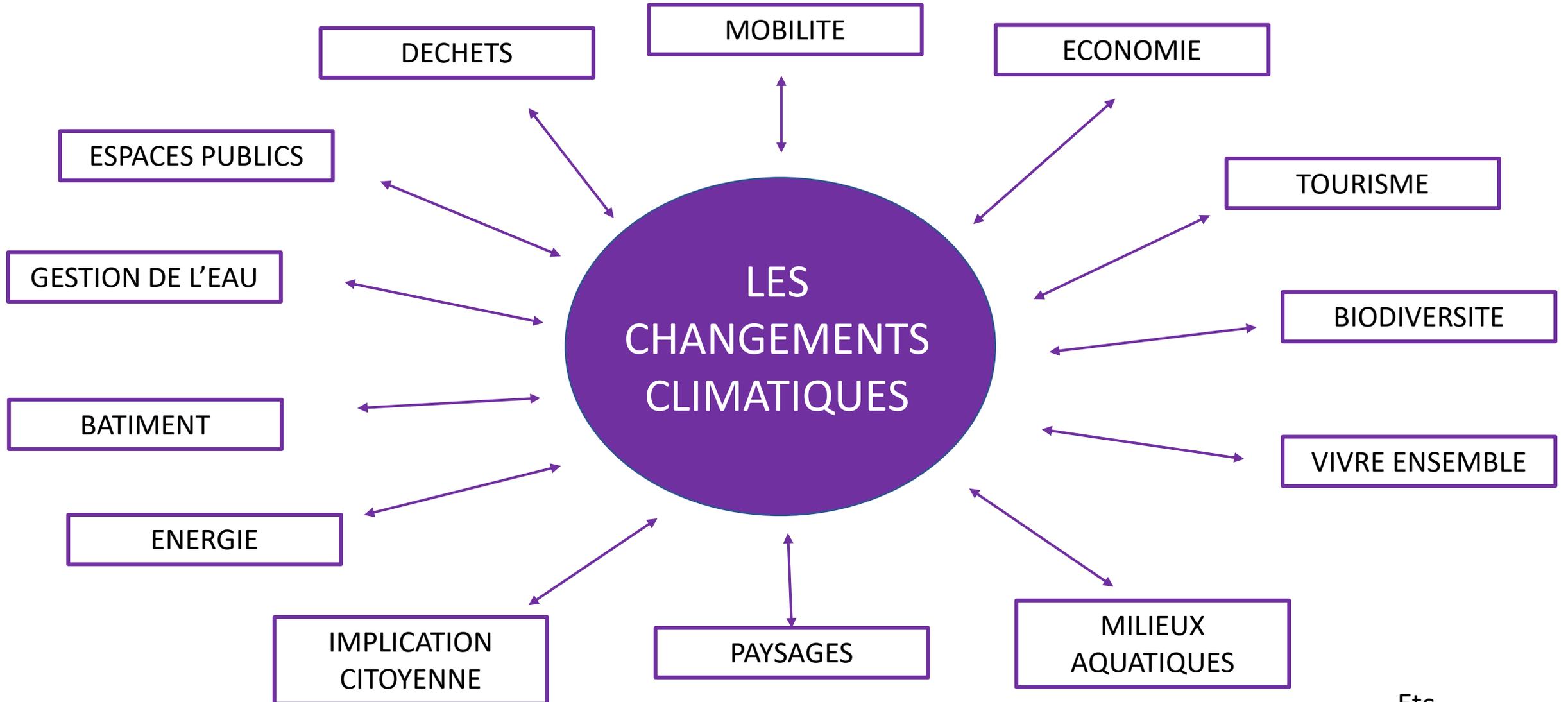
- En ayant une bonne connaissance des besoins
- En réalisant des travaux adaptés aux usages
- En communiquant

Avec qui?

- Avec les citoyens
- Avec les autres acteurs

La nécessité de revoir nos modes d'aménagement semble nécessaire aussi bien pour les nouveaux projets d'aménagement que la restauration des équipements existants.

# INTERACTIONS



# PARTENAIRES FINANCIERS <sub>1/2</sub>

L'action des collectivités ne peut se faire aujourd'hui sans l'aide de partenaires financiers encore principalement publics.

EUROPE  
ETAT  
REGION  
DEPARTEMENT  
INTERCOMMUNALITES

et leurs organismes ou  
structures d'appui

ADEME  
AGENCE DE L'EAU  
BANQUE DES TERRITOIRES  
ACTEE  
EPF  
AREC

....

Sous la forme de



L'impact des changements climatiques sont aujourd'hui pris en compte par l'ensemble des financeurs.

## Types d'aides :

- Aides classiques,
- Appels à projets (AAP),
- Appels à manifestation d'Intérêt (AMI),
- CRTE
- Programmes
- Fons de concours
- Prêts

# PARTENAIRES FINANCIERS 2/2

## EUROPE :

- Programme LEADER 2023-2027 : en cours d'élaboration
- AMI Occitanie GAL en cours jusqu'au 30/04/22

## ETAT :

- AAP Plan de relance
- DSIL classique, DSIL exceptionnelle
- DETR
- ADEME
- Agence de l'eau

## REGION :

- Contrat territorial OCCITANIE en cours de révision
- Divers AAP et AMI en cours

## DEPARTEMENT :

- Contrat territorial en cours d'actualisation
  - Crédit départemental d'équipement
  - Traversée d'agglomération
- Eau, assainissement
- Petits aménagements « touristiques »

Certains programmes ou doctrines présentés ici sont en cours de révision.

# ZOOM SUR 5 THEMATIQUES

BATIMENTS

ESPACES PUBLICS

FRICHES

MOBILITE

ENERGIES RENOUVELABLES

Nous aurions pu également traiter de la gestion de l'eau potable et de la réutilisation des eaux usées, du tourisme, des déchets ou des risques. Ces compétences sont souvent gérées par les EPCI FP. Ces thématiques sont également impactées par le changement climatique et les aides intègrent la dimension « développement durable ».

# BATIMENTS PUBLICS

PRINCIPE : EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE COHÉRENTE – REDUCTION DE  
L'EMPREINTE CARBONE ET ECONOMIE DE FONCTIONNEMENT

EQUIPEMENTS CONCERNES : BATIMENTS TERTIAIRES, TOURISTIQUES,  
SPORTIFS, CULTURELS, LOGEMENTS, ...

TYPES D'INTERVENTION : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, CONSTRUCTION  
DURABLE, OUTILS DE PILOTAGE

La meilleure énergie c'est celle que l'on n'utilise pas et donc qu'on ne produit pas. L'impact des bâtiments sur les émissions de GES est forte à la fois en terme de consommation en énergie (fonctionnement) mais aussi en terme de construction

Il faut faire la distinction entre les bâtiments neufs et ceux existants. Les bâtiments neufs doivent respecter la RE 2020. Les bâtiments existants sont ceux qui ont fort impact sur la consommation énergétique

# BATIMENTS

Financeurs : DETR

Equipements : Projet de construction en bois et matériaux biosourcés

Dossier de candidature : [demarche-simplifiee.fr](http://demarche-simplifiee.fr)

Calendrier : 31/01/20XX

Financeurs : AAP NoWatt  
OCCITANIE

Equipements : Bâtiments économes en énergie tout au long de leur cycle de vie et intégrant les usages des lieux

doctrine EN REVISION

Financeurs : OCCITANIE

Equipements : Bâtiments publics, des logements à vocation sociale,

Types d'actions éligibles : Travaux concourant à l'attente de la classe C et de 30% de gain sur la consommation énergétique  
Audit énergétique préalable

EN REVISION

Financeurs :  
- Conseil départemental du Gard  
doctrine EN RÉVISION

Financeurs : DSIL

Equipements : Bâtiments publics

Types d'actions éligibles : Travaux visant à diminuer la consommation énergétique des bâtiments (isolation, modernisation équipements par énergies renouvelables (biomasse, solaire, pompes à chaleur, remplacement de chaudières au fioul, géothermie, ...) ou outils de maîtrise et pilotage de la consommation

Dossier de candidature : [demarche-simplifiee.fr](http://demarche-simplifiee.fr)

Calendrier : 31/01/20XX

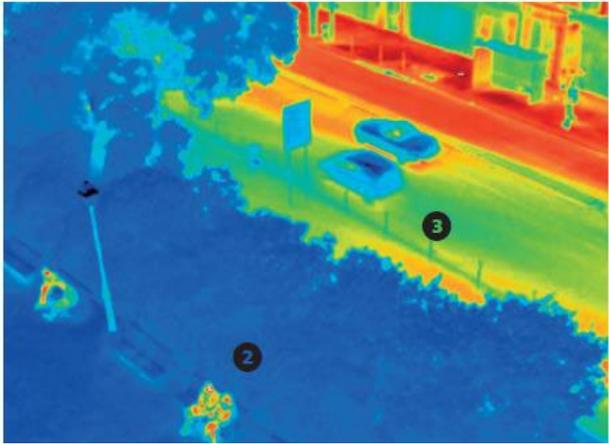
# ESPACES PUBLICS

PRINCIPE : DIMINUTION DE L'IMPACT DES AMENAGEMENTS,  
DECONNECTION DES EAUX PLUVIALES PAR INFILTRATION

EQUIPEMENTS CONCERNES : PLACES, COUR D'ÉCOLES, VOIRIE,

TYPES D'INTERVENTION : DÉSIMPERMÉABILISATION (des sols urbains, des  
cours d'écoles, ...)  
LUTTER CONTRE LES ILOTS DE CHALEUR (les arbres  
dans la ville, végétalisation des stations du littoral,  
...)

# DESIMPERMEABILISATION



1 : 22 ° (stabilisé) – 2 : 22,5 ° (arbres)  
3 : 27 ° (bitume) – 4 : 32 ° (granit)



Impact des matériaux sur la t°

Financeurs : Agence de l'eau

Equipements : Espaces publics,  
cours d'écoles

Types d'actions éligibles :  
Etudes et travaux de désimper-  
méabilisation et végétalisation  
(noues, jardins de pluie, ... )

Dossier de candidature :  
- Description du projet qui doit  
répondre aux objectifs environ-  
nementaux (volume d'évitement  
par rapport à un volume de pluie,  
types de matériaux utilisés)  
- Etudes de perméabilité, ...

Autres financeurs :  
- Conseil départemental du Gard  
doctrine EN RÉVISION  
- DETR

Financeurs : AAP Occitanie, Agence  
de l'Eau RMC

Types d'actions éligibles :  
- Connaissances (études, ...)  
- Travaux de désimperméabilisation  
- Sensibilisation et communication

Dossier de candidature :  
- Note d'intention avec enjeux,  
objectifs identifiés, ...)  
- Etudes préalables (perméabilité,  
géotechnique, ...)  
- Descriptifs du projet  
- Plan de communication,  
sensibilisation, évaluation  
- Calendrier de réalisation

Calendrier de l'AAP :  
- 31/05/2022 : Fin dépôt dossier  
(Note intention ou dossier complet)  
- 30/09/2024 : Finalisation des  
dossiers Note intention

# FRICHES

PRINCIPE : RECONQUETE DES FRICHES – ZERO ARTIFICIALISATION NETTE –  
RELOCALISATION ECONOMIQUE

EQUIPEMENTS CONCERNES : REQUALIFICATION DES FRICHES  
INDUSTRIELLES PAR UN EPCI

TYPES D'INTERVENTION : ACCUEILLIR DES PROJETS RENFORCANT L'ATTRAC  
-TIVITE DES TERRITOIRES, ACCUEILLIR DE  
NOUVEAUX USAGES, PRESERVER LE PATRIMOINE  
EXISTANT

# RECONQUETE DES FRICHES URBAINES

Financeurs : AAP Fonds friches

Types d'actions éligibles :

Reconversion des friches  
polluées (anciens sites industriels  
ICPE ou sites miniers)

Calendrier : 13/05/2022

Financeurs : ADEME

Types d'actions éligibles :

Etudes préalables à la  
reconversion des friches (polluées  
ou à risques de pollution)

Calendrier : 31/12/2022

Financeurs : AAP régionaux  
« recyclage urbain »

Types d'actions éligibles :

Projets d'aménagement  
urbain, de revitalisation des  
cœurs de ville et de périphérie  
urbaine, et pour des projets de  
requalification à vocation  
productive

Calendrier : 13/05/2022

Financeurs : AAP Occitanie

Types d'actions éligibles :

Projets structurants, intégrés,  
renforçant l'attractivité du  
territoire et créant une  
dynamique locale autour du  
projet de reconversion ou de  
renaturation portés par un EPCI

Dossier de candidature :

- description du projet avec  
historique de la friche, lien avec  
l'urbanisme, éléments sociaux,  
environnementaux,  
économiques et financiers
- attendus du porteur de projet
- calendrier opérationnel

Calendrier : 01/06/2022

# MOBILITE

PRINCIPE : MEILLEUR PARTAGE DE LA VOIRIE ET DE L'ESPACE PUBLIC, EN  
PROMOUVANT DES MOBILITÉS PLUS DURABLES

EQUIPEMENTS CONCERNES : VOIRIE, POLES INTERMODALITE, AIRES DE  
COVOITURAGE,

TYPES D'INTERVENTION : VOIRIE PARTAGEE, CHEMINEMENTS DOUX, VOIES  
VERTES

# MOBILITE

Financeurs : ADEME

Equipements :

Types d'actions éligibles :  
Conseil, diagnostic, état  
des lieux, scénarii,  
stratégies en matière de  
mobilité durable

Calendrier : 31/12/20XX

Financeurs : OCCITANIE

Equipements : espaces  
publics

Types d'actions éligibles :  
Cheminement doux,  
doctrine EN REVISION

Autres financeurs :  
- Conseil départemental  
du Gard  
doctrine EN RÉVISION  
- DETR

Financeurs : DSIL

Equipements : Mobilité  
douce

Types d'actions éligibles :  
ensemble des travaux visant  
à la mobilité au quotidien,  
durable et pour tous

Dossier de candidature :  
[demarche-simplifiee.fr](http://demarche-simplifiee.fr)

Calendrier : 15/02/20XX

# ENERGIES RENOUVELABLES

PRINCIPE : DEVELOPPEMENT ENERGETIQUE DURABLE

EQUIPEMENTS CONCERNES : INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'ENERGIE

TYPES D'INTERVENTION : CHALEUR SOLAIRE COLLECTIVE ou  
BIOMASSE/BOIS, DÉVELOPPEMENT DE LA FILIERE  
BOIS, INSTALLATIONS COOPERATIVES ET  
CITOYENNES,

# ENERGIES

Financeurs : ADEME

Equipements:  
Réhabilitation  
d'installations solaires  
thermiques collectives

Types d'actions éligibles :  
Audit et travaux

Calendrier : 31/12/2020  
Expérimentation

Financeurs : OCCITANIE

Equipements: Installations  
géothermiques  
intermédiaires, solaires  
centralisées de produc -  
tion d'eau chaude  
sanitaire

Types d'actions éligibles :  
Etudes et travaux

Financeurs : ADEME

Equipements : Installations  
de production de chaleur  
solaire collective

Types d'actions éligibles :  
Etudes et travaux

Calendrier : 31/12/2022

MERCI

